

Direction générale des Finances publiques
Service de gestion comptable de LE PORT
4 avenue des Chagos
CS 51194 – 97829 LEPORT
Mél. : sgc.le-port@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Gilles LE PODER
Téléphone : 02 62 42 48 70
MEL : gilles.le-poder@dgfip.finances.gouv.fr
Réf. : votre courriel du 4 juillet 2022

A LE PORT, le 11 juillet 2022

Monsieur le Maire de TROIS BASSINS

Hôtel de ville
2 rue du Général DE GAULLE
97426 TROIS BASSINS

Objet : Avis du comptable public sur la mise en œuvre du droit d'option pour adopter le référentiel M57

Monsieur le Maire,

Par courriel cité en référence, vous sollicitez, en application du décret n° 2015-1899 du 30 décembre 2015, mon avis sur l'adoption du référentiel M57 par droit d'option pour la Ville de TROIS BASSINS à compter du 1^{er} janvier 2023.

En application des dispositions précitées, j'ai l'honneur d'accuser réception de votre demande et de vous faire part de mon accord de principe pour l'application par la collectivité de TROIS BASSINS à compter du 1^{er} janvier 2023.

Dans le cadre de ce changement de référentiel, je me permets d'appeler votre attention sur les points suivants:

- le changement de nomenclature ne peut intervenir qu'à compter du 1^{er} janvier suivant la date de la délibération par laquelle la collectivité applique son droit d'option pour le référentiel M57 ;
- l'option pour le référentiel M57 implique l'adoption du référentiel pour ses éventuels budgets annexes administratifs, les budgets SPIC demeurant régis par l'instruction budgétaire et comptable M4.

En application des dispositions de l'article 1^{er} du décret n°2005-1899 précité, le présent avis est joint au projet de délibération.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Gilles LE PODER
Comptable du SGC LE PORT



Accusé de réception en préfecture
974-219740230-20220915-de-15092022-24-DE
Date de télétransmission : 30/09/2022
Date de réception préfecture : 30/09/2022